

QUARTIER TRIVAUX-GARENNE 3F

COMPTE-RENDU

COMITE DE PILOTAGE DU 16 AVRIL 2015

Présents :

Elu(e)s délégué(e)s de quartier : Rachel ADIL, Adjointe au Maire, chargée de l'égalité des chances ; Fabrice LAMAIN, Conseiller municipal en charge de l'entretien et de la logistique ; Bernard BOUZON, Adjoint à la sécurité.

Membres du Comité de pilotage : Joël DUCLOS ; Anne-Marie MANGIN ; Mustapha CHAKIR ; Johann COUSIN ; Gérard HOAREAU ; Michel GUILLEMAUD ; Wilfrid GODARD ; Sylviane GERMANN ; El Miloud ZERIOUH ; Françoise DUCLOS ; Yannick GEFFROY.

Excusés : Max BELLON ; Frédérique POIRIER ; Dominique BERTHOMMIER.

Service Démocratie Locale : Marianne BOULET, Responsable Démocratie Locale.

Laurent MASSOUTIER, Directeur des services techniques de la Ville.

Ordre du jour :

- Présentation du règlement de voirie.
- Présentation de la Fête des voisins et des manifestations à venir.
- Questions diverses.

I. Présentation du règlement de voirie

Règlement de voirie. Le Comité de pilotage est introduit par Laurent MASSOUTIER, Directeur des services techniques qui présente le nouveau règlement de voirie. Le règlement de voirie permet de définir les modalités d'interventions des entreprises sur le domaine public de la ville et notamment sur la voirie et ses dépendances. Il permet de s'assurer que les travaux sont faits dans de bonnes conditions et en sécurité et permet aux services de la Ville d'intervenir en cas de non-respect des clauses prévues dans ce document.

Le dernier règlement de voirie datait de 1992. Il a donc été décidé de travailler sur un nouveau document. La rédaction d'un nouveau projet a démarré en novembre 2012 ; le document a continué à évoluer suite à des échanges avec les concessionnaires pour aboutir à ce nouveau règlement, qui a été validé par une Commission (composée des représentants des concessionnaires, d'élus et de techniciens de la ville) conformément au Code de la voirie.

Ce règlement comporte 2 volets : une partie à destination des concessionnaires ; l'autre étant destinée aux usagers. Ce document renseigne sur ce qui est autorisé ou pas en matière d'occupation du domaine public, définit quels sont les droits et obligations des riverains et des concessionnaires.

Ce nouveau règlement est présenté aux habitants avant son adoption définitive par le Conseil municipal.

Diagnostic de la voirie communale. La Ville a missionné un Cabinet extérieur (société ERA INGENIERIE) pour réaliser un diagnostic de la voirie communale (80 kms de linéaires) portant sur les chaussées, les trottoirs et l'éclairage public. Seront pris en compte la vétusté, l'accessibilité (il s'agit de vérifier par exemple, que les passages pour piétons sont bien aux normes) et l'état du stationnement. Cet état des lieux débutera en mai prochain et se poursuivra tout l'été. Les conclusions devraient être connues dès septembre prochain et seront présentées aux Comités de pilotage.

Ce diagnostic, qui n'existait pas jusqu'ici, permettra de prioriser les interventions futures (prévues dès 2016) sur les voiries défectueuses et permettra d'établir un programme pluriannuel d'investissement. Il est à noter que la société ERA procédera par relevés photographiques, n'entraînant donc aucun marquage au sol sur les voiries.

Le Directeur des services techniques informe le Comité de pilotage qu'un programme de remplacement des canalisations d'eau potable est prévu rue de l'Espérance car des fuites ont été notifiées. Ces travaux sont financés et suivis par le SEDIF (Syndicat des eaux d'Ile-de-France) auquel la Ville adhère. Ce dernier apportera les informations nécessaires auprès des riverains.

Par ailleurs, un programme d'enfouissement des réseaux d'électricité est prévu avec le syndicat d'électricité (opération financée intégralement par le Sipperec, Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication). Pour cette année, il concerne la rue de l'Espérance.

II. Présentation de la Fête des voisins et de la Fête des quartiers du Haut-Clamart

Fête des voisins. Fabrice LAMAIN présente la 15^{ème} édition de la Fête des voisins, le vendredi 29 mai prochain. Cette fête est l'occasion pour les Clamartois de partager de manière simple un moment de convivialité autour de boissons et de plats préparés par chacun.

Implantée aujourd'hui sur les 5 continents, cette initiative, destinée à rompre l'isolement et à développer des liens de proximité entre les habitants, réunit l'espace d'une soirée, autour d'un verre ou d'un repas, près de 20 millions de voisins.

À Clamart, c'est un succès. Plusieurs dizaines d'initiatives sont organisées par les habitants.

La nature presque spontanée de l'organisation explique l'engouement pour cette fête. Il suffit de lancer les invitations et de demander à ses voisins d'apporter un plat, une boisson, quelques chaises et une table de jardin.

Les habitants ont jusqu'au 20 mai 2015 pour s'inscrire à cette 15^{ème} édition de la Fête des voisins.

Clamart Habitat et la Ville, partenaires de la Fête des voisins, sont à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à réussir l'organisation de cet événement. Un kit de communication est à la disposition des habitants « organisateurs » pour informer ses voisins, les inciter à participer et animer l'apéritif, le repas ou la soirée. Ce kit gratuit comprend des affichettes, des invitations préremplies, des badges, des tee-shirts et des ballons. Il est à retirer auprès du Service de la Démocratie Locale à partir du 27 avril. Pour nous aider à bien organiser cette fête, il est demandé de remplir une fiche d'inscription, accessible sur demande ou sur internet www.clamart.fr ou www.clamart-habitat.net.

+ d'infos : Service Démocratie Locale – Mairie. Tel : 01 46 62 35 11.

Email : democratielocale@clamart.fr

Clamart Habitat, 01 46 45 35 40, 5 rue Paul-Vaillant-Couturier. Email : courrier@clamart-habitat.fr

Fête des quartiers des Hauts Clamart 2015 : 4 juillet 2015

La fête des quartiers des Hauts Clamart est un rendez-vous annuel. Il est organisé par le Centre socioculturel du Pavé Blanc qui associe les habitants et les partenaires du territoire à son organisation. Ce rendez-vous est l'occasion de renforcer le lien social entre les habitants du territoire. Cette année, le thème retenu est « Monstres d'ici et d'ailleurs ».

Horaires :

De 14h à 18h : activités ; 19h : repas suivi du concert à partir de 20h (DJ live).

Lieux : Place François Mitterrand et quartier Plaine jusqu'à l'école Plaine maternelle.

En 2014, le nombre de participants a été estimé au nombre de 3 000.

Les membres du Comité de pilotage sont invités, s'ils le souhaitent, à s'impliquer dans cette fête.

Quartiers d'été 2015 : du 6 au 17 juillet 2015

L'opération « Quartiers d'été » existe depuis trois ans. Cette action permet d'aller à la rencontre des publics les plus éloignés en proposant des activités en pied d'immeuble et favorise le lien social. Elle est pilotée par le Centre socioculturel du Pavé Blanc qui associe les habitants et les partenaires du territoire à son organisation.

Lieux : quartiers Plaine et TG3F.

Thème retenu cette année : « D'ici et d'ailleurs ».

Objectifs opérationnels :

- Faire découvrir des activités sportives et culturelles à travers les ressources clamartaises,
- Proposer des activités dans les quartiers qui soient intergénérationnelles,
- Lutter contre l'isolement,
- Impliquer les clamartois dans des actions de convivialité au sein de leur quartier.

En 2014, le nombre de participants à l'événement a été estimé à 5 000 Clamartois sur 5 semaines.

Les membres du Comité de pilotage sont invités à s'associer à l'organisation de cet événement et à participer à une réunion d'information (sur la Fête des quartiers et Quartiers d'été) le 9 mai prochain, à compter de 10h au Centre socioculturel du Pavé Blanc.

Un planning prévisionnel de tous les événements 2015 a été remis aux membres du Comité de pilotage leurs donnant les grands rendez-vous à venir (Clamart Plage, Forum des associations, Festival de jazz, etc).

III. Questions diverses / Tour de table

Problèmes d'eau. Rue de la Gaîté : problème d'eau qui s'écoule sur le trottoir jusqu'à l'arrêt Clamibus et trottoir affaissé. Les services techniques vont intervenir auprès du riverain. La conformité n'a pas été donnée par le service urbanisme.

Stationnement. Stationnement anarchique au niveau du restaurant Le petit mouchoir situé à l'angle de la rue de la Gaîté et rue Charles Debry. Intervention du Service commerce pour les tables installées à l'extérieur et de la Police municipale pour les problèmes de stationnement et de bruit.

Route du Pavé Blanc : des potelets sont prévus pour éviter les stationnements sauvages sur le trottoir le long des commerces de la résidence la Chaumière. Laurent MASSOUTIER informe que cette installation est prévue par les services du Conseil Départemental mais qu'elle a pris un peu de retard du fait de travaux prévus par ERDF. Les potelets seront donc installés après.

Mobilier urbain. Route du Pavé Blanc et du Commandant Duval : certains membres du Comité de pilotage s'étonnent du panachage de couleurs entre des potelets verts et d'autres bleus. Le Directeur des services techniques explique que la Ville a demandé aux services du Conseil Départemental pour tous les nouveaux potelets qu'ils soient posés en vert ce qui explique ce panachage. Parallèlement, la Ville poursuit la mise en peinture du mobilier. Les opérations ont été interrompues car le marché qui avait été passé avec une entreprise était arrivé à terme. Le nouveau est marché est en place. Les mises en peinture devraient reprendre à partir de mai prochain.

Espaces verts. Rond-point avenue de la République (Place d'Avionville) : les membres du Comité de pilotage font remarquer que des plantations sont régulièrement arrachées par le passage de camions. Une procédure est en cours : certains camions pris sur le fait paient les frais de réparation.

Propreté. Laurent MASSOUTIER informe que les modèles de poubelles vont changer sur les quartiers Plaine et Trivaux-Garenne -3F, ceci afin de les mettre en conformité avec les exigences de Vigipirate, de tenir compte de la vétusté d'un grand nombre d'entre elles et aussi, d'utiliser du matériel plus adéquat pour les services.

Sécurité. Rue du Commandant Duval : passage pour piétons à rétablir au droit du campus.

Route du Pavé Blanc : passages pour piétons inadaptés à la sortie du tramway car marqués avec des clous et sans bandes blanches.

Route de la Garenne, à l'angle de la rue de la Liberté : les membres du Comité de pilotage demandent s'il serait possible de poser des barrières pour sécuriser le passage pour piétons. La question va être vue avec le Conseil départemental.

Un point est fait sur la situation très tendue au niveau du carrefour de circulation du tramway. Des embouteillages ont lieu tous les jours entraînant des situations d'encombrement dans les rues annexes. Le problème est en cours d'étude par les services techniques qui sont en discussion, notamment avec le Conseil départemental et la RATP.

L'alerte a été faite concernant notamment un problème de phasage sur les feux tricolores de circulation. Les chauffeurs de bus rouleraient bien en-deçà de la vitesse autorisée entraînant ainsi

des encombrements et des problèmes de sécurité dus à des situations d'enchevêtrement entre le passage des voitures, des bus et du tramway. Le problème est à l'étude.

Clamart Plage (du 18 juillet au 9 août 2015). Il est demandé des informations complémentaires sur les conditions d'accès cette année à cette opération.

Pour cette édition 2015, l'accès reste gratuit pour les Clamartois sur présentation de justificatifs mentionnés dans le règlement intérieur de la manifestation (carte délivrée au service des sports, au CSC Pavé Blanc et au Guichet unique). L'accès est payant pour les non Clamartois (tarif unique par personne et par jour), à l'exception des enfants de – de 2 ans. Horaires : de 10h à 21h.

Festival Jazz in Clamart (du 2 au 10 octobre 2015) : un membre du Comité de pilotage demande si des concerts ou animations sont prévues à la Maison de quartier du Petit Clamart. Le festival de Jazz se déroulera au théâtre Jean Arp, au conservatoire, à la salle des fêtes Hunebelle, dans des restaurants sur l'ensemble de la ville (apéro jazz), dans les rues piétonnes et semi-piétonnes et peut-être sur certains marchés. La programmation est en cours d'élaboration par le Service Culture de la Ville.

Maison de quartier. Des membres du Comité de pilotage demandent si des appels à projets auprès des habitants sont prévus au niveau des Maisons de quartier. Ils souhaitent connaître la vision de la Ville en ce sens. Les Maisons de quartier ont un planning bien rempli et travaillent avec les habitants, les acteurs associatifs, culturels et liés à la jeunesse pour l'organisation d'activités, de moments de convivialité, de participation aux manifestations municipales (téléthon, fête de la musique, projets avec les jeunes pour organiser des « rencontres info » sur l'emploi notamment, etc). Elles restent des lieux ouverts pour les activités des associations et continuent à travailler avec la bibliothèque de quartier et le Club améthyste du Jardin Parisien notamment.

Clamart Habitat : pose de barrières rue de Flandre et rue d'Artois. Les travaux d'installation de barrières se terminent aux alentours du 27 avril prochain. L'ouverture de l'ensemble des barrières de la cité Trivaux-La Garenne sera possible grâce à un badge unique (gratuit, dépôt de garantie de 45 €). Tous les résidents qui disposent d'un véhicule et qui en feront la demande pourront bénéficier de ce service.

Afin que ces fermetures de voies ne soient pas source de difficultés pour les personnes les plus fragiles, chaque situation particulière sera étudiée avec attention par Clamart Habitat.

Dans le but d'améliorer le stationnement pour les résidents et d'en sécuriser l'accès, Clamart Habitat, en concertation avec la Ville, a envisagé de poser ces barrières afin de limiter l'accès aux seuls résidents de la cité. Le projet consiste donc à installer une barrière à chaque entrée de voie, tout en réservant des places pour les livraisons, services d'urgence (ambulanciers, pompiers...) et services municipaux (portage de repas à domicile par exemple). Ce projet s'est réalisé en concertation avec les résidents : 1 198 locataires ont été consultés (plus de 200 réponses favorables). Ainsi, les résidents seront équipés d'une télécommande d'accès pour rentrer au sein de leur résidence. Rappelons qu'il existe 600 places de stationnement pour 1 200 logements, d'où la nécessité de sécuriser l'accès aux places de parking afin de privilégier les habitants dans l'accès au stationnement de leur résidence, éviter le phénomène de « voitures ventouses » et enrayer les incivilités.

3F. Un membre du Comité de pilotage souhaite savoir ce qu'il en est du projet des jardins partagés entre les tours. Christophe ROY, Directeur Général de Clamart Habitat informe que Clamart Habitat

avait en projet la réalisation d'un jardin partagé entre deux tours de Trivaux. Ce projet, travaillé en Conseil de concertation locative, a été arrêté définitivement. En effet, suite à l'enquête transmise à l'ensemble des locataires de Trivaux, le très faible retour favorable des locataires ne permettait de continuer le projet en adéquation avec le coût de l'investissement du projet. Clamart Habitat avait envisagé un budget de 150 000 € TTC pour les travaux de réalisation du jardin et un investissement de 10570 € TTC pour an pour l'accompagnement par la société Espace.

Campus Trivaux. Un membre du Comité de pilotage souhaite avoir des informations quant à l'avenant n°1 concernant les travaux du campus concernant le devenir des terrasses végétalisées, des panneaux solaires et des tennis. L'avenant n°1 comprend effectivement une réduction du complexe de toiture végétalisée et la suppression des panneaux solaires afin de minimiser la plus-value générée par les aléas au démarrage du chantier.

La suppression du tennis extérieur fait partie de la modification de l'aménagement extérieur et fera l'objet d'un nouvel avenant.

La 1^{ère} phase de livraison du Campus (complexe sportif et bâtiments scolaires hors aménagement extérieur) est toujours prévue aux vacances de la Toussaint 2015. Des visites ont déjà été organisées avec les différents responsables des services d'exploitation pour les familiariser avec l'espace. Des réunions vont être planifiées avec les futurs utilisateurs pour leur expliquer le fonctionnement des équipements afin d'en garantir une bonne utilisation.

Rachel ADIL, Adjointe à l'égalité des chances, conclut la soirée en proposant au Comité de pilotage d'organiser prochainement un petit-déjeuner de quartier comme cela se pratiquait les années précédentes. Le Comité de pilotage est d'accord et propose de l'organiser en juin ou septembre prochains, selon les disponibilités de salles de la Maison de quartier du Petit Clamart. Le samedi 20 juin prochain a été retenu pour ce petit-déjeuner.

Il est précisé aux membres du Comité de pilotage que ceux-ci sont invités à faire parvenir leurs questions par mail au service Démocratie Locale, en amont des Comités de pilotage, de manière à apporter des réponses le plus rapidement possible.

La séance est levée.

XXXXXX